

**Demande d'examen au cas par cas préalable à la
réalisation éventuelle d'une évaluation
environnementale**

**Projet d'extension
Centre commercial E. Leclerc Grasse**

59, chemin de l'Orme
06130 GRASSE

**Annexe volontairement transmise
par le maître d'ouvrage**

n°3

Prédiagnostic écologique

BIOTOPE

SAS Le Moulin Neuf

59, chemin de l'Orme
06130 Grasse

Mai 2020

Un prédiagnostic écologique a été réalisé en 2018-2019 sur l'ensemble site du centre commercial E. Leclerc.

Le site du projet ne présente pas d'intérêt particulier.

Le site est 100 % anthropisé.

Le niveau de « risque biodiversité » sur le site est considéré comme "**standard**".

Les inventaires de terrain réalisés en 2018 et 2019 ont permis d'éliminer les potentialités d'enjeux écologiques mises en évidence par la consultation des bases de données.

Le repérage de terrain a révélé uniquement la présence avérée ou potentielle d'espèces de faune protégées communes. **Les zonages du patrimoine naturel y ont des conséquences faibles. Aucun élément de Trame Verte et Bleue n'est à prendre en compte. Le repérage de terrain n'a pas révélé zone humide.**

Celui-ci est présenté ci-après.



Projet de création de parking – centre commercial E.Leclerc Grasse (06)

SAS Moulin Neuf
Juillet 2018

**Pré-diagnostic écologique
Contrat N°20180500839**

Outil d'aide à la décision
à destination du maître
d'ouvrage



Citation recommandée	Biotope, 2018, Projet de création de parking – centre commercial E.Leclerc Grasse (06), Pré-diagnostic écologique Contrat N 20180500839. SAS Moulin Neuf. 19 p.	
Objet du document	Outil d'aide à la décision à destination du maître d'ouvrage	
Version/Indice	Version finale	
Date	17/04/2019	
Nom de fichier	Pré-diagnostic écologique_Leclerc_Grasse_2018_V3.docx	
N° de contrat	20180500839	
Maître d'ouvrage	SAS Moulin Neuf 59, chemin de l'Orme 06130 GRASSE	
Interlocuteur	Sophie ANGELOGLOU	E-mail : sophie.angeloglou@free.fr Téléphone : 06 70 46 70 60
Biotope, Responsable du projet	Gaël DELPON	E-mail : gdelpon@biotope.fr Téléphone : 06 03 68 24 14
	Etienne DOUILLET	E-mail : edouillet@biotope.fr Téléphone : 06.15.92.38.08
Biotope, Contrôleur qualité	Aurélia LABEDAN	E-mail : alabedan@biotope.fr Téléphone : 04 89 26 01 14

1 Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée

Le site d'étude se situe au lieu-dit Sainte-Marguerite, sur la commune de Grasse, département des Alpes-Maritimes (région Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Il correspond à l'emprise du projet.

Le maître d'ouvrage du présent travail est la SAS Moulin Neuf

Ce pré-diagnostic a pour objet de déterminer les risques et opportunités liés à la biodiversité quant à la faisabilité du présent projet d'aménagement sur le site d'étude. Il consiste en :

- 1) Un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- 2) Un bilan des zonages du patrimoine naturel et des continuités écologiques majeures concernant le site d'étude ;
- 3) Un repérage par un écologue confirmé du site et de ses potentialités d'accueil pour la flore et les principaux groupes de faune protégés ou à enjeu de conservation ;
- 4) Un avis sur le niveau de risque identifié.

Les investigations de terrain ont eu lieu les 31/05/2018 (pour la faune) et 29/06/2018 (pour la flore). Les différents milieux du site d'étude ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations d'espèces pouvant constituer un enjeu écologique et/ou ayant des implications réglementaires pour le projet d'aménagement. L'attention s'est notamment portée sur les milieux naturels ou artificiels susceptibles d'accueillir la plus grande diversité de faune et de flore : friches, massifs et alignements d'arbres, bassins de rétention.

Une synthèse et des recommandations d'aide à la décision sont proposées en fin de document.

Soulignons que ce document ne peut en aucun cas constituer le volet milieux naturels d'une étude d'impact.



REMARQUE : cette étude a pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet. Elle ne se substitue pas à une expertise écologique approfondie en période favorable, afin de bien appréhender le niveau d'enjeu écologique du site et répondre en outre aux exigences des services de l'Etat vis-à-vis des dossiers de demande d'autorisation à formaliser.



Figure 1 : Vue aérienne du site d'étude

2 Bilan des données consultées

Bibliographie relative au site d'étude*

Aucune donnée disponible

Données publiques disponibles relatives au site d'étude*

Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
Faune PACA	LPO	Faune	Juin 2018	Données communales
SILENE Flore	CBNMED	Flore	Juillet 2018	Données communales
SILENE Faune	CEN PACA	Faune	Juin 2018	Recherche communale
INPN	SINP	Faune et flore	Juin 2018	Recherche communale
Enquête <i>Saga pedo</i>	ONEM	Magicienne dentelée (<i>Saga pedo</i>)	Juin 2018	Recherche communale A noter : deux données de présence de l'espèce, antérieures à 2005, connues sur la commune

* Données de moins de dix ans

Acteurs régionaux consultés

Aucun

État des connaissances avant investigations de terrain

FAIBLE et ANCIEN

MOYEN ou VARIABLE et RECENT

BON et RECENT

État de conservation et fonctionnalité des milieux

Le site d'étude est une zone commerciale en contexte urbain. Les milieux naturels qui le composent sont de ce fait rudéraux et artificialisés. Ils ne présentent un intérêt que pour des espèces communes et présentant un caractère anthropophile.

Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Commentaires
SILENE Flore	CBNMED	Flore	Juillet 2018	Plusieurs espèces protégées sont connues sur la commune, dont 19 observées depuis les années 2000 : <i>Nectaroscilla hyacinthoides</i> (2009), <i>Tulipa raddii</i> (2009), <i>Chamaerops humilis</i> (2017), <i>Carex olbiensis</i> (2006), <i>Tulipa agenensis</i> (2017), <i>Tulipa clusiana</i> (2009), <i>Asplenium scolopendrium</i> (2017), <i>Anemone coronaria</i> (2017), <i>Malva punctata</i> (2014), <i>Ophrys bertolonii</i> (2015), <i>Andropogon distachyos</i> (2017), <i>Bellevalia romana</i> (2010), <i>Symphytum</i>

Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Commentaires
				<i>bulbosum</i> (2017), <i>Arundo micrantha</i> (2014), <i>Kengia serotina</i> (2015), <i>Tulipa lortetii</i> (2011), <i>Polystichum setiferum</i> (2006), <i>Iris tuberosa</i> (2013), <i>Carex depressa subsp. basilaris</i> (2006)
SILENE Faune	CEN PACA	Faune	Juin 2018	Sur la commune de Grasse, 102 espèces protégées et patrimoniales ont été identifiées : 5 insectes, 3 amphibiens, 11 reptiles, 87 oiseaux et 7 mammifères. Seule une trentaine de ces espèces est susceptible de se reproduire dans des habitats aussi artificialisés que ceux présents au sein du site d'étude.
Faune.PACA	LPO	Faune	Juin 2018	Sur la commune, 33 espèces protégées susceptibles de se reproduire au sein de paysages urbanisés semblables à ceux présents au sein du site ont été identifiées : 3 insectes, 3 amphibiens, 5 reptiles, 20 oiseaux et 2 mammifères.
INPN	MNHN	Faune	Juillet 2018	Sur la commune, 141 espèces animales protégées ont été identifiées : 3 insectes, 9 amphibiens, 11 reptiles, 114 oiseaux et 4 mammifères.
Enquête <i>Saga pedo</i>	ONEM	Faune	Juin 2018	Une observation de Magicienne dentelée (<i>Saga pedo</i>) est mentionnée sur la commune en 2005.

3 Zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km alentours.

Seuls sont retenus ici les zonages concernant spécifiquement les milieux naturels et la biodiversité, hors urbanisme.

Cf. carte présentée à la page 14.

Zonages réglementaires du patrimoine naturel	
Site Natura 2000 : Zone Spéciale de Conservation FR9301574 – Gorges de la Siagne	4,9 km au sud-ouest
Zonages d'inventaires du patrimoine naturel	
ZNIEFF II n°930012587 – Forêts de Peygros et Pégomas	1,8 km au sud-ouest
ZNIEFF II n°930012598 – Plateaux de Calern, de Caussols et de Cavillone	5,4 km au nord
Autres zonages du patrimoine naturel	
Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur	2,5 km au nord

Des zonages problématiques ou bloquants pour le projet ?	Des zonages à prendre en compte ?
OUI / NON	OUI / NON
Une ZSC est présente à 5km du site d'étude et ne présente pas de lien fonctionnel direct avec le périmètre étudié. Il ne sera pas nécessaire de prévoir d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000.	Les inventaires ZNIEFF et le patrimoine naturel relatif au PNR des Préalpes d'Azur sont à prendre en compte dans l'identification et l'analyse des enjeux sur le site d'étude. Ils indiquent les espèces à rechercher plus particulièrement sur le terrain et n'entraînent aucune implication réglementaire.

4 Continuités écologiques

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km alentours.

Cf. carte présentée à la page 14.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des réservoirs de biodiversité à prendre en compte ?			OUI / NON
Réservoir de biodiversité	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Basse Provence calcaire	SRCE	Sous-trame boisée	National Régional Local
Arrière-pays Méditerranéen	SRCE	Sous-trame boisée	National Régional Local

Le site et ses abords sont-ils concernés par des corridors écologiques à prendre en compte ?			OUI / NON
Corridor écologique	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Basse Provence calcaire	SRCE	Sous-trame boisée	National Régional Local

Points de vigilance / Commentaires

Plusieurs réservoirs de biodiversité et corridors boisés rattachés à l'entité Basse Provence Calcaire sont présents à proximité du périmètre étudié, ainsi qu'un réservoir boisé de surface importante au nord-ouest, rattaché à l'entité Arrière-pays Méditerranéen. Etant donné l'absence de continuité entre le site d'étude et ces milieux forestiers, le projet n'est pas susceptible d'impacter directement ces entités.

5 Zones humides

Bilan établi sur le site de projet et au niveau des espaces périphériques en continuité fonctionnelle avec celui-ci.

Cf. carte présentée à la page 14.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des zones humides à prendre en compte ?			OUI / NON
Zone humide	Source	Localisation	
Siagne et affluents	SRCE	200m à l'est/nord-est	
Canal de la Siagne	Inventaire CEN PACA	450m à l'ouest	

Points de vigilance / Commentaires

La situation du projet ne présente pas de connexion avec ces zones humides. Néanmoins, on note la présence de deux bassins de rétention colonisés par une végétation à tendance humide sur le site d'étude.

6 Repérage de terrain

Caractère naturel du site d'étude

Le site d'étude présente un caractère anthropisé à 100%. Il s'agit d'un centre commercial en activité, caractérisé par des espaces verts artificiels plantés de massifs fleuris et d'arbres isolés pour structurer et délimiter les parkings et les bâtiments. Quelques zones sont colonisées par une végétation spontanée : ancien jardin à l'abandon, bassins de rétention, terrains rudéralisés servant de parking...

Artificiel Site dominé par une occupation du sol urbaine ou industrielle	Plutôt naturel Site occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels	Naturel Site dominé par des milieux naturels spontanés
---	--	---

Principaux milieux présents

Les principaux milieux présents sur le site d'étude sont :

Végétation enrichie à *Arrhenatherum elatius*



Ancien jardin privé abandonné, colonisé désormais par une végétation d'aspect prairial structurée autour de la graminée *Arrhenatherum elatius*. Le cortège floristique est à tendance mésophile (*Potentilla*

reptans, *Hedera helix*, *Viola sp.*) en mélange avec des espèces nitrophiles de friche qui atteste du caractère pionnier et perturbé de cette végétation (*Calendula arvensis*, *Diplotaxis eruroides*, *Artemisia verlotiorum*, *Euphorbia maculata*, *Picris sp.*, etc.)

Diversité réduite marquée par un lot d'espèces exotiques anciennement plantées ou échappées de jardin (Lilas, Bambous, Ailante, Cyprès, *Artemisia verlotiorum*...). La présence de murets en pierres profite au développement d'espèces classiques des murs et rocaillages ombragés (*Parietaria judaica* et *Cymbalaria muralis*).

Massifs fleuris/alignements d'arbres/haies



Il s'agit d'une végétation artificielle. Elle se réduit à des espaces verts aménagés. Il s'agit de parterres de buissons plantés, d'arbres isolés au droit des parkings, de haies ornementales et d'alignements d'arbres qui délimitent les espaces et de pelouses « urbaines »

Végétation méso-hygrophile des bassins de rétention



Deux bassins de rétention sont localisés au sud-est du site d'étude. Ils sont colonisés par une végétation herbacée très recouvrante, composée d'espèces à tendance hygrophiles ou des terrains frais (*Persicaria sp.*, *Cyperus eragrostis*, *Paspalum dilatatum*, *Rumex crispus*...). La diversité reste réduite.

Terrain rudéralisé



Il s'agit d'un terrain délaissé peu végétalisé situé au sud du site d'étude qui sert de parking. Une végétation rase et clairsemée progresse sur les zones les moins fréquentées. Seule une flore nitrophile se maintient dans ces conditions.

Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sur le site ?	OUI / NON
---	------------------

Les éléments d'ores et déjà identifiés sur le site, constituant des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après.

Présence avérée d'espèces protégées communes : <input type="checkbox"/> Amphibiens <input checked="" type="checkbox"/> Reptiles <input type="checkbox"/> Mammifères <input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux		
Végétations ou habitats naturels à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Aucun habitat naturel à enjeu et/ou d'intérêt communautaire n'a été mis en évidence dans l'emprise du projet	-	-
Aucune des 30 espèces floristiques recensées sur le site lors des inventaires dédiés (29/06/18 et 29/03/19) ne présente de caractère patrimonial	-	-
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Cortèges d'espèces d'oiseaux communs de parcs et jardins	Faible/ Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Cortèges d'espèces de reptiles anthropophiles	Faible/ Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Une seule espèce d'amphibien a été observée au cours des inventaires dédiés (14/03/19) : le Crapaud épineux (<i>Bufo spinosus</i>). Il s'agit d'une espèce commune dans la région qui fréquente la portion de canal situé au sud-est de l'aire d'étude (pas de preuve de reproduction).	Faible/ Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Continuités écologiques	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Le site d'étude ne présente pas d'enjeu au niveau des fonctionnalités écologiques.	-	-

Présence de zones humides nécessitant une étude de leurs fonctions ?	OUI / NON
---	------------------

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?	OUI / NON
--	------------------

Les éléments pressentis sur le site qui peuvent constituer des enjeux écologiques importants et/ou qui peuvent avoir des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après :

Présence potentielle d'espèces protégées communes : <input checked="" type="checkbox"/> Amphibiens <input checked="" type="checkbox"/> Reptiles <input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux <input checked="" type="checkbox"/> Mammifères		
Végétations ou habitats naturels à enjeu, potentiels	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
Aucun habitat naturel à enjeu et/ou d'intérêt communautaire n'est pressenti dans l'emprise du site d'étude	-	-
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu, potentiels	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
Flore : Six espèces étaient considérées comme potentielles sur le site lors de la programmation des inventaires de terrain (quatre espèces du cortège des Tulipes adventices des cultures, <i>Nectaroscilla hyacinthoides</i> fréquente dans les jardins abandonnés et <i>Anemone coronaria</i> liés aux bords d'anciennes cultures). Les inventaires printaniers réalisés en 2019	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?		OUI / NON
(29/03/19) ont permis de vérifier l'absence de ces différentes espèces au sein de l'aire d'étude et d'éliminer cette potentialité		
Amphibiens : Les potentialités de présence pour les autres espèces connues sur la commune (Rainette méridionale et Grenouille rieuse, toutes deux communes) paraissent limitées au regard de ces inventaires.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Reptiles : deux espèces sont fortement potentielles sur le site, l'Orvet fragile (<i>Anguis fragilis</i>) et la Couleuvre de Montpellier (<i>Malpolon monspessulanus</i>). D'autres espèces présentes sur la commune n'y sont pas pressenties.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Oiseaux : autres espèces communes protégées, potentiellement nicheuse sur le site.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Mammifères : - Le Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>) et l'Ecureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i>), présents sur la commune, sont susceptibles de fréquenter le site ; - Les chiroptères anthropophiles (<i>Pipistrellus sp.</i>) sont susceptibles d'utiliser le site en chasse/transit.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Continuités écologiques potentielles	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
Aucun enjeu au niveau des continuités écologiques	-	-

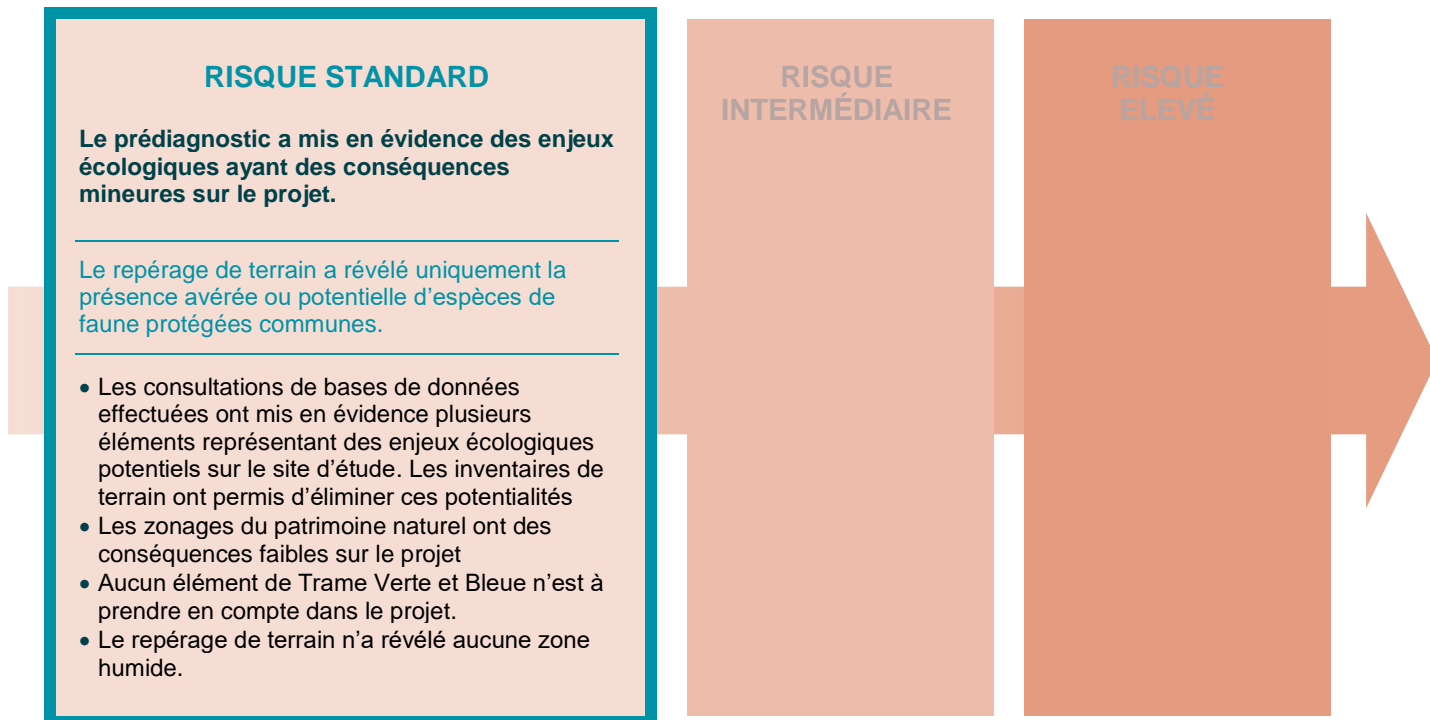
Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes qui nécessiteront d'être prises en compte dans le projet ?	OUI / NON
---	-----------


Le repérage de terrain a d'ores et déjà permis de mettre en évidence les espèces végétales exotiques envahissantes suivantes au niveau du site d'étude :

Espèces végétales exotiques envahissantes	Importance des populations locales
Ailante (<i>Ailanthus altissima</i>)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Paspale dilaté (<i>Paspalum dilatatum</i>)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Souchet robuste (<i>Cyperus eragrostis</i>)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)

7 Appréciation du risque biodiversité

Sur la base des éléments précédents, le niveau de « risque biodiversité » sur le site est considéré comme STANDARD. Les critères ayant conduit à qualifier ce niveau de risque sont listés dans le diagramme ci-après.



 **Nota. : la présence d'espèces animales protégées mais communes (ex. : Lézard des murailles, Tarente de Maurétanie ...) correspond au risque réglementaire « standard » lié à la biodiversité. De telles espèces sont en effet présentes sur tous les sites présentant un minimum de caractère naturel.**

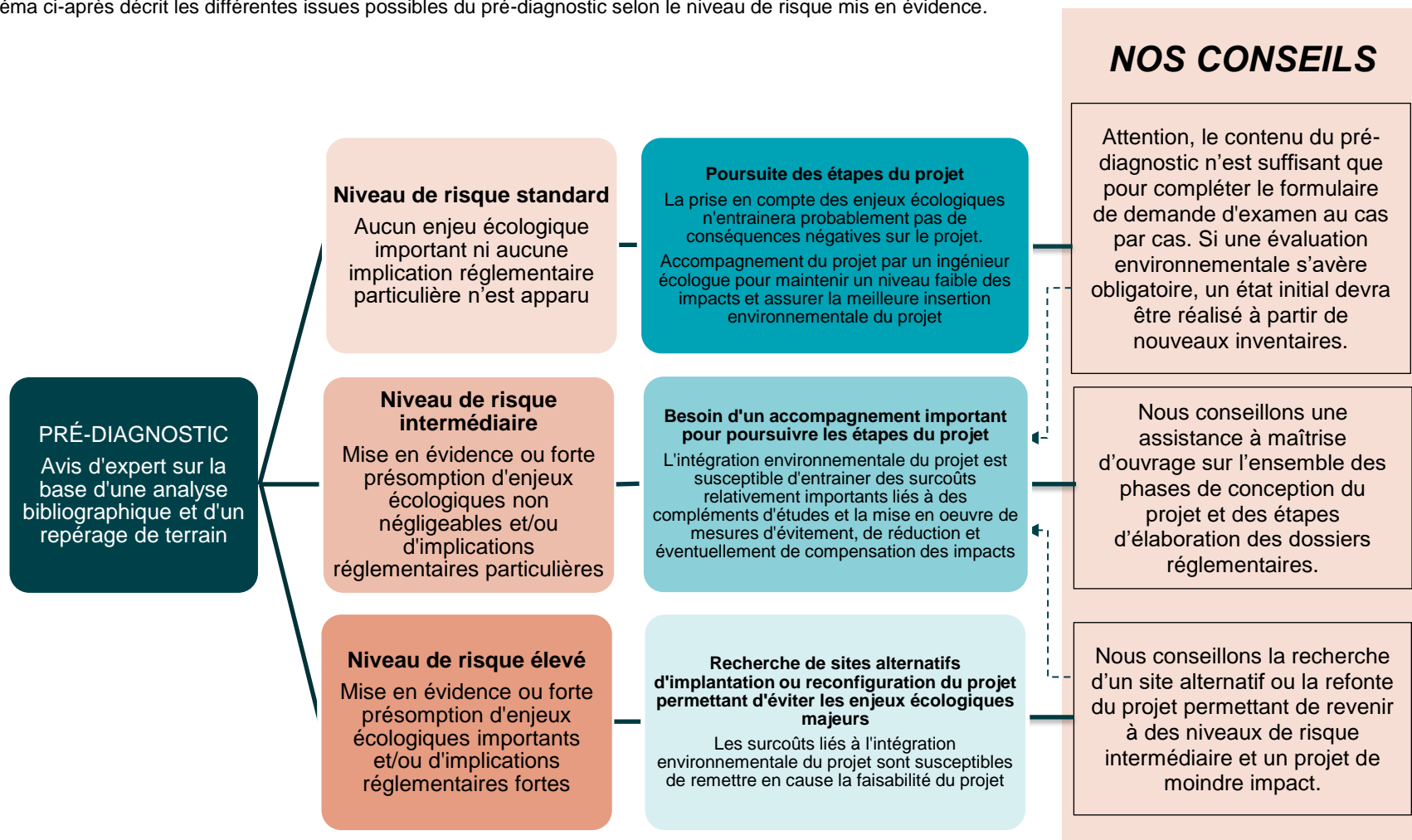
8 Bilan d'aide à la décision Nos recommandations

<p>Au regard du niveau de risque identifié, faut-il remettre en cause la configuration du projet ou le choix du site pour l'implantation du projet ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/> Si aucune configuration alternative ou aucun site alternatif ne peut être défini, des mesures de compensation importantes seront à prévoir</p> <p><input type="checkbox"/> Les enjeux écologiques sont tellement importants sur le site qu'il sera extrêmement problématique de les compenser</p>
<p>Au regard du niveau de risque identifié, faut-il réaliser des études complémentaires ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/> Diagnostic complet faune, flore sur un cycle annuel</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic écologique ciblé sur un ou plusieurs groupes biologiques</p> <p><input type="checkbox"/> Diagnostic approfondi des continuités écologiques</p> <p><input type="checkbox"/> Inventaires des zones humides et/ou d'évaluation des fonctions des zones humides</p>
<p>Les études complémentaires doivent-elles cibler des groupes biologiques en particulier ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/> Habitats naturels</p> <p><input type="checkbox"/> Flore vasculaire</p> <p><input type="checkbox"/> Mollusques</p> <p><input type="checkbox"/> Insectes</p> <p><input type="checkbox"/> Amphibiens</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Reptiles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mammifères terrestres</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autres expertises spécifiques Chiroptères</p>
<p>Des éléments biologiques particuliers sont-ils à prendre en compte dans le cadre de l'insertion du projet dans l'environnement ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Limiter la prolifération des espèces exotiques envahissantes</p>
<p>Compte tenu de la nature du projet et des enjeux écologiques identifiés, le présent pré-diagnostic peut-il être exploité pour produire rapidement un dossier qui sera soumis à l'autorité environnementale ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Exploitation du contenu du pré-diagnostic pour compléter le formulaire de demande d'examen au cas par cas qui sera adressé à l'autorité environnementale¹</p> <p><input type="checkbox"/> Le diagnostic des enjeux écologiques doit être approfondi grâce aux études susmentionnées</p>
<p>Le pré-diagnostic a-t-il révélé des opportunités liées à la biodiversité compte tenu de la nature du projet ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/></p>

¹ Art. R. 122-3 du décret n° 2016-1110 du 11 août 2016 relatif à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes


9 Les étapes à déclencher après le pré-diagnostic écologique

Le schéma ci-après décrit les différentes issues possibles du pré-diagnostic selon le niveau de risque mis en évidence.



Zonage du patrimoine naturel, continuités écologiques et zones humides





Extension du centre commercial Leclerc, Grasse (06)

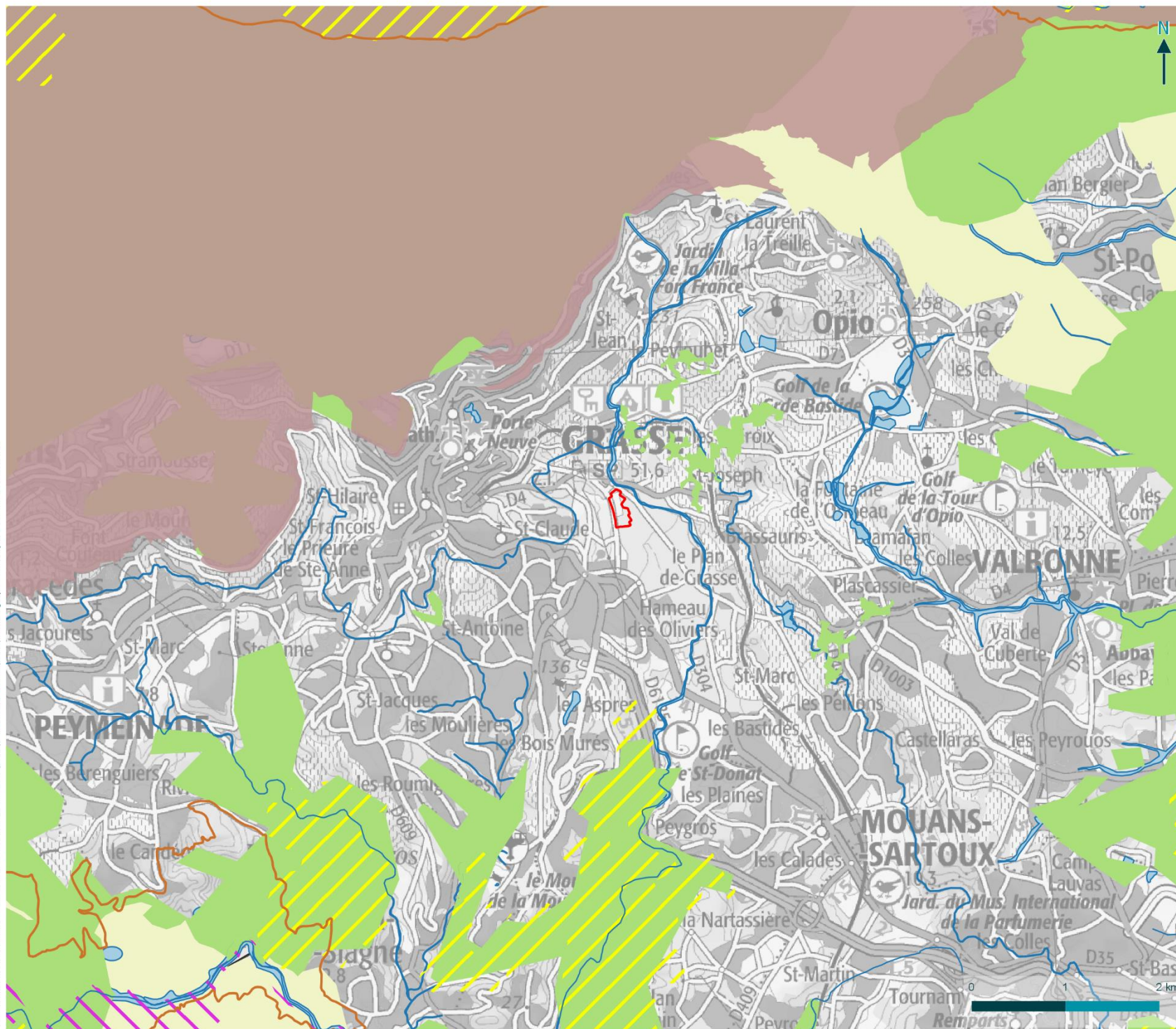
 Zone d'étude immédiate

Zonages du patrimoine naturel

-  Réseau Natura 2000 - Zones Spéciales de Conservation
-  Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 2
-  Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1
-  Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Trame verte et bleue

-  Réservoir de biodiversité Sous trame boisée
-  Corridors écologiques Sous trame boisée
-  Zones humides
-  Cours d'eau



10 Annexe



Cartographie des habitats présents sur la zone d'étude (Leclerc de Grasse 06)

Pré-diagnostic écologique
Contrat N°20180500839

Légende

★ Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Habitats

- massifs fleuris/alignements d'arbres/haies
- Végétation méso-hygrophile des bassins de rétention
- Végétation enrichie à *Arrhenatherum elatius*
- terrain rudéralisé
- Zone urbanisée





Flore

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Faux vernis du Japon, Ailante glanduleux, Ailante, Ailanthé	<i>Ailanthus altissima</i>
Fromental élevé, Ray-grass français	<i>Arrhenatherum elatius</i>
Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine	<i>Artemisia verlotiorum</i>
Souci des champs, Gauchefer	<i>Calendula arvensis</i>
Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs	<i>Cymbalaria muralis</i>
Souchet vigoureux, Souchet robuste	<i>Cyperus eragrostis</i>
Diplothe faux-roquette, Roquette blanche	<i>Diplothe erucoides</i>
Diplothe vulgaire, Roquette jaune	<i>Diplothe tenuifolia</i>
Euphorbe de Jovet, Euphorbe maculée	<i>Euphorbia maculata</i>
Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	<i>Hedera helix</i>
Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse	<i>Parietaria judaica</i>
Paspale dilaté	<i>Paspalum dilatatum</i>
	<i>Persicaria</i>
Potentille rampante, Quintefeuille	<i>Potentilla reptans</i>
Patience crépue, Oseille crépue	<i>Rumex crispus</i>

Reptiles

Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>

Amphibiens

Crapaud épineux (Le)	<i>Bufo spinosus</i>
----------------------	----------------------

Mammifères chiroptère

Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>
---------------------	----------------------------

Oiseaux

Épervier d'Europe	Accipiter nisus
Martinet noir	Apus apus
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis
Pigeon ramier	Columba palumbus
Corneille noire	Corvus corone
Choucas des tours	Corvus monedula
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum
Pinson des arbres	Fringilla coelebs
Goéland leucopnée	Larus michahellis
Bergeronnette grise	Motacilla alba
Hibou petit-duc, Petit-duc scops	Otus scops
Mésange charbonnière	Parus major
Moineau domestique	Passer domesticus
Rougequeue noir	Phoenicurus ochrurus
Pie bavarde	Pica pica
Pic vert, Pivert	Picus viridis
Serin cini	Serinus serinus
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla
Merle noir	Turdus merula

Insectes

Anax empereur (L')	Anax imperator
Criquet duettiste, Sauteriot	Chorthippus brunneus
Grillon bordelais, Grillon d'été	Eumodicogryllus bordigalensis
Celastrina argiolus	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L'), Argiolus (L')
Colias crocea	Souci (Le)
Maniola jurtina	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)
Pieris brassicae	Piérade du Chou (La), Grande Piérade du Chou (La), Papillon du Chou (Le)
Pieris manni	Piérade de l'Ibérie (La), Piérade jumelle (La)
Pieris rapae	Piérade de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piérade du Chou (La)
Vanessa atalanta	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')

Glossaire

- **Continuité écologique** : Ensemble formé par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Voir ci-après la définition des termes « Réservoir de biodiversité » et « Corridor écologique ».
- **Corridor écologique** : Espaces assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Voir la définition du terme « Réservoir de biodiversité » ci-après pour plus de détails.
- **Enjeu écologique** : Valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. L'enjeu écologique est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré et possède une connotation positive en termes de biodiversité.
- **Implication réglementaire** : Habitat ou espèce protégé que le maître d'ouvrage doit éviter de détruire afin de respecter la réglementation internationale, nationale ou locale. Voir le terme « Protégé » ci-après pour plus de détails.
- **Patrimonial** : Ce terme renvoie à des espèces, végétations ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace à une échelle locale, départementale, régionale, nationale ou supérieure. Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.
- **Protégé** : Habitat qu'il est interdit de détruire ou espèce qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, et parfois transporter, vendre, acheter, à tous les stades de développement (œufs, jeunes, adultes) et produits dérivés (peaux, plumes, écailles...), selon une réglementation internationale, nationale ou locale. Pour certaines espèces, sont par ailleurs interdites, la destruction, l'altération ou la dégradation de tout ou partie de leur habitat de vie.
- **Réservoir de biodiversité** : Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- **Risque biodiversité** : Risque lié à la biodiversité quant à la faisabilité d'un projet d'aménagement sur le site d'étude. Ce risque prend en compte le niveau d'impact potentiel du projet sur la biodiversité et l'ampleur des mesures d'évitement, de réduction d'impact et/ou de compensation qu'exigeront les services instructeurs.
- **Zonage d'inventaire du patrimoine naturel** : Surface reconnue pour son intérêt écologique, qui n'est pas protégée mais qu'il doit être prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire afin d'y préserver la biodiversité.
- **Zonage réglementaire du patrimoine naturel** : Surface bénéficiant de dispositifs réglementaires destinés à assurer la pérennité des espèces et des habitats. En France, ces zonages sont notamment les suivants : Parcs Nationaux (PN) ; Réserves Naturelles Nationales (RNN) ; Réserves Naturelles Régionales (RNR) ; Arrêté Préfectoral de Protection de BIOTOPE (APPB ou APB) ; Sites Natura 2000 [propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC), Sites d'Importance Communautaire (SIC), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Zones de Protection Spéciale (ZPS)] ; sites classés et sites inscrits quand ils concernent des éléments du patrimoine naturel.

 **Il existe trois catégories de zonages d'inventaire du patrimoine naturel : les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de types I et II et les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).**



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr